RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : ALCOOL ET CONDUITES ADDICTIVES

VERSION SALARIÉS

photo non contractuelle

CONFORME À L'ARTICLE L.4121-1 DU CODE DU TRAVAIL

SUPPORT DE FORMATION

Clé USB

FICTIS PREVENTION

- **Support :** Clé USB
- **Durée :** 10 minutes
- **Tarif :** Nous consulter

Plus d'informations au 02.41.20.06.20

Généralités

Pots d'entreprise, repas d'affaires... : la consommation d'alcool en milieu professionnel est une pratique courante et tolérée.

Même si la consommation d'alcool dans l'entreprise est licite et encadrée par le code du travail, le chef d'entreprise a une obligation de sécurité qui lui impose de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés (article L.4121-1 du code du travail).

L'employeur doit notamment faire respecter les prescriptions du code du travail en matière de consommation d'alcool dans l'entreprise.

En cas d'accident, sa responsabilité peut être engagée.

Ce support traite non seulement du problème de l'alcool mais aussi plus largement des problèmes d'addictions (consommation de drogues...) qui nuisent aux victimes et aux entreprises.

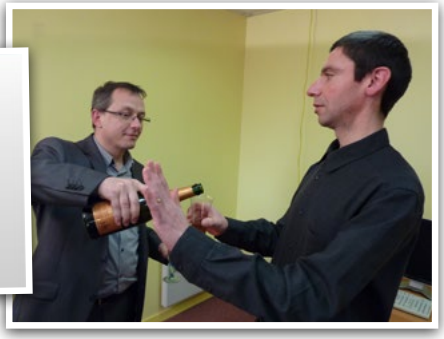

Public

Ce module s'adresse :

- à tout salarié, consommateur occasionnel ou régulier d'alcool, de tabac, de drogues ou encore de médicaments psychotropes ;
- aux salariés non consommateurs de substances psychoactives, qui sont concernés par ces problématiques dans leur entourage professionnel ou privé.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- comprendre les différents motifs de consommation de substances psychoactives ;
- connaître les conséquences pour l'individu, l'entreprise et la société ;
- savoir comment réagir face à un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive;
- connaître ses droits et ses devoirs face à une situation à risque.

Contenu de la clé USB

Partie 1 : Formation

Introduction

Chapitre 1 : Comprendre les motifs de consommation

Chapitre 2 : Les conséquences

Chapitre 3 : Lutter contre les risques liés aux consommations occasionnelles ou aux conduites addictives

La formation est complétée par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances – proposé avant la formation – peut également compléter ce module.

Média

Ce module de formation est constitué d'animations multimédia :
vidéo, photographies, 2D / 3D.

FICTIS - Le Pôle Montesquieu - 5, rue des basses fouassières - 49000 Angers

Mode d'utilisation

- Session individuelle : autoformation et sensibilisation du personnel sur PC ;
- Session collective : support pour animer les formations collectives.

Personnalisation du module

Cette clé USB peut être personnalisé tant sur le fond que sur la forme, nous pouvons intégrer :

- vos spécificités propres : établissement, risques, consignes… ;
- votre charte graphique.

Produits connexes

Ce produit existe aussi en module e-learning.

Complétez votre formation avec les solutions pédagogiques DVD, clé USB, modules e-learning, simulateurs, serious game sur les thèmes suivants :

- Sécurité générale
- Management de la Sécurité
- Equilibre vie professionnelle - vie personnelle
- Risque incendie
- Troubles musculo-squelettiques
- Risque électrique
- Levage / Manutention / Machines
- Risque routier
- Risque chimique / CMR / Amiante
- Risques psychosociaux et qualité de vie au travail
- Risque biologique
- Développement durable
- Sûreté

FICTIS PREVENTION

Tél. : 02.41.20.06.20
Fax : 02.41.48.12.56
E-mail : contact@fictis-prevention.com